

## Une intervention remarquée

Après que l'hymne israélien eût été interprété par deux musiciens (flûte et orgue) du Centre de pratique musicale d'Annecy, Robert Moos prit la parole pour évoquer les responsabilités prises par des hommes et des femmes pendant le second conflit mondial et les risques encourus par ceux qui ont su dire non aux envahisseurs.

Le relais fut assuré par Jane Brousse qui, dans un premier temps, s'attacha à évoquer la mémoire d'Alfred et Jeanne Golliet qui se sont employés à diriger, aider et cacher ceux qui étaient menacés et cherchaient à fuir. Et d'évoquer leur charité chrétienne qui s'est manifestée en actes non seulement auprès des Juifs mais aussi des résistants.

L'intervenante axa également son propos sur les actions méritantes à cette époque tragique du fils aîné de la famille, le père Pierre Golliet, et d'Madeleine, la sœur, qui luta contre l'opresseur à Paris puis à Thônes avant de souligner le mutisme exercé par Jacques, le plus jeune d'entre eux.

Pour Jane Brousse, les membres de la famille Golliet, dont le chef était responsable de la gare routière à Thônes, se sont généreusement illustrés. « On peut être fier d'eux et les applaudir en guise de remerciements », affirma-t-elle avant d'ajouter : « Le couple Golliet s'est fait un devoir d'aider ceux qui étaient dans la difficulté ». Pour Jan

## Une fête de famille

Après un intermède musical, en l'occurrence l'Andante de Jehan Alain, un compositeur juif, Raphaël Walden remit officiellement la médaille des Justes des nations au père Golliet sous les applaudissements nourris de l'assistance.

Trois autres interventions mirent un terme à cette manifestation.

« C'est trop d'honneur », « Nous n'avons fait que notre devoir », voici les paroles qu'auraient prononcées mes parents s'ils étaient là aujourd'hui », estima pour sa part Madeleine Jourdan, avant de laisser la parole à son frère Jacques, ancien maire de Thônes et sénateur.

Après avoir remercié les organisateurs de cette cérémonie et la famille Lowenthal pour sa présence et sa reconnaissance, il estima qu'à travers cette manifestation, on affirme le sens de la fidélité de pays comme le nôtre au jeune pays d'Israël.

Jacques Golliet parla, bien entendu, d'Alfred et Jeanne Golliet, et de leur exemplaire comportement avant de conclure : « Je remercie d'être le fils de mes parents ».

Pour André Pellarin, enfin, cette remise de médaille est une fête de famille où sauveurs et sauvés se sont retrouvés. C'est aussi une fête de l'amour et du don de soi au péril de sa vie.

Ch. MIALHE.

VENDREDI  
18  
FÉVRIER 1994

« Le Dauphiné Libéré »

## DISTINCTION

# Médaille des Justes des nations Une juste reconnaissance des mérites d'Alfred et Jeanne Golliet

Décernée à titre posthume à M. Alfred Golliet et à son épouse, Jeanne, deux Thônnais qui ont aidé lors de la Seconde Guerre mondiale plusieurs familles juives à « passer » en Suisse, la médaille des Justes des nations vient d'être remise à leurs enfants, Pierre, Madeleine et Jacques, par M. Raphaël Walden, ministre plénipotentiaire de l'ambassade d'Israël à Genève.

Cette cérémonie empreinte de dignité, programmée l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire des combats des Glâères, qui eut pour cadre la salle polyvalente d'Argonay, s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle on reconnaissait plusieurs personnalités.

Parmi elles, outre Robert Moos, président de la communauté israélite d'Annecy, Jane Brousse et Herbert Herz, délégués régionaux du Mémorial Yad Vashem, Bernard Bosson, ministre de l'Équipement, député-maire d'Annecy, Bernard Accoyer, Pierre Hérisson et Michel Meylan, députés, le colonel Martre, délégué militaire départemental, le capitaine Bonrepaux, représentant le 27<sup>e</sup> B.C.A., Jean Clavel, président des Réscapés des Glâères, le père Barcellini, représentant l'évêché, André Pellarin, premier magistrat d'Argonay, et André Crépy, maire-adjoint. Etaient également présents, Jean-Paul Amoudry, conseiller général du canton de Thônes, Bernard Challamel, maire de Thônes, Mme Tom Morel et de nombreux représentants des communes de la vallée de Thônes et d'associations de résistants. Bien entendu, Louis Jourdan-Joubert, mari de Madeleine Golliet, et Mme Jacques Golliet étaient fidèles au rendez-vous tout comme le professeur Armand Lowenthal, qui fut sauvé ainsi que ses parents, par M. et Mme Alfred Golliet.

Brousse, être juste, c'est privilégié bien au mal et faire acte de générosité envers des frères souffrants.

Elle tint ensuite à préciser que Yé Vashem fut créé en 1953 pour témoigner sa reconnaissance envers les personnes non juives ayant agi d'exemplaire façon envers eux.

L'ensemble vocal d'Argonay, placé sous la direction de Mireille Buttarr interpréta ensuite « Exodus », puis céda la parole au professeur Armand Lowenthal, spécialement venu d'Anvers pour la circonstance.

Celui-ci rendit un vibrant hommage à M. et Mme Alfred Golliet, soulignant leurs immenses mérites. « Pourquoi ont-ils agi ainsi ? s'interrogea-t-il. « Pour eux, c'était évident. Ce sont des exemples d'humanité ».

Bien entendu, il raconta avec précision la venue de sa famille à Thônes : le transfert de ses parents en Suisse, son départ en direction de Marseille. Il mit également en exergue les indéniables liens d'amitié liant sa famille à celle des Golliet.

Quant à Gérald Morris, époux de la sœur d'Armand Lowenthal, confirma les propos de ce dernier ajoutant qu'Alfred et Jeanne Golliet avaient été justement récompensés (médaille de la Résistance et croix d'honneur) pour l'ensemble de leurs actes héroïques lors de la guerre 39/45.

Professeur de français à l'université catholique de Nîmes (Pays-Bas), le père Pierre Golliet, orateur, rappela le sauvetage non seulement de Lowenthal, mais aussi d'autres familles juives, cachées lors de leurs transports nocturnes dans des camions remplis de meubles.

« Mes parents, déclara-t-il notamment, ont tenu ouvertes leurs portes à toutes les misères, à tous les désarrols. Ils voyaient juste ».

L'intervenant tint également à rendre hommage à la population de Thônes en tous points remarquable.

